

# L'enquête Panel Politique de la Ville

Pascal Dieusaert & Marylène Henry

*Commissariat Général à l'Égalité des Territoires*

## **Résumé.**

Le Panel Politique de la Ville est une enquête par questionnaires sur quatre vagues (2011-2014) menée auprès de 1 200 ménages résidant dans 40 quartiers classés Zones urbaines sensibles (Zus) de France métropolitaine. Elle doit permettre d'identifier d'éventuels liens entre différents aspects de la vie quotidienne des habitants des Zus. L'enquête ambitionne en outre d'évaluer l'impact des politiques déployées dans ces quartiers – notamment en matière de rénovation urbaine. Enfin, PPV doit permettre d'appréhender les phénomènes de mobilité résidentielle y compris en dehors des Zus.

Chacun des individus panel interrogés doit l'être de nouveau annuellement jusqu'à la fin de l'enquête. Afin de limiter au maximum la non réponse et l'attrition inter-vague, le SGCIV a mis en place un protocole d'incitation des ménages à répondre. De plus, les quartiers sensibles sont un terrain d'enquête spécifique, qui a amené les enquêteurs à adopter des stratégies particulières lors de la passation des questionnaires. Au final, le taux de réponse en première interrogation s'élève sur chacune des vagues à plus de 40% puis est compris par la suite entre 70% et 80% à chaque vague pour les ménages déjà interrogés. L'objectif de ce travail est de présenter l'enquête PPV, ses objectifs, son protocole, sa mise en œuvre, le bilan de la collecte et des redressements des données.

**Mots-clés.** Enquête par Panel, Politique de la Ville, Zones urbaines sensibles

## **1 Objectifs de l'enquête**

L'enquête Politique de la Ville a été lancée en 2009 afin de répondre à des besoins d'observation mais aussi d'évaluation des politiques publiques (emploi, éducation, habitat) déployées dans ces quartiers.

Cette enquête vient ainsi compléter le dispositif d'informations statistiques mis en place depuis quelques années, dans le cadre de la politique de la ville. Première enquête d'envergure consacrée à la politique de la ville, elle propose une approche véritablement transversale sur des thématiques telles que le logement, la sécurité, l'emploi, la précarité, la scolarité... Ce faisant, elle doit permettre d'identifier d'éventuels liens de causalité entre différents aspects de la vie quotidienne comme, par exemple, les conditions de logement et la sécurité dans le quartier, l'emploi et le parcours scolaire des enfants, etc. Elle représente en outre un enjeu stratégique car elle aborde des dimensions peu traitées jusqu'ici de la politique de ville, comme par exemple le ressenti et la participation des habitants aux dispositifs de la politique de la ville (Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), Programme de Réussite Educative (PRE), etc.).

L'enquête doit également contribuer à évaluer les effets des politiques déployées dans ces quartiers – notamment en matière de rénovation urbaine. Ceci justifie la dimension panel de l'enquête, et le souci apporté dans cette enquête au suivi des individus, même lorsqu'ils déménagent hors de ces quartiers. L'un des enjeux est justement d'apprécier dans quelle mesure les mobilités résidentielles affectent l'observation des effets de la politique de la ville. Les résidents des Zus, notamment quand ils bénéficient des actions de la politique de la ville, sont en effet susceptibles de quitter ces quartiers après amélioration (ou dégradation) de leurs conditions de vie. La connaissance des impacts durables des programmes demande donc de continuer à les observer une fois qu'ils ont quitté ces quartiers. Par ailleurs, ces renouvellements de populations – s'ils sont importants - sont essentiels pour comprendre les évolutions, parfois défavorables, observées au niveau des quartiers dans leur ensemble ; or ils sont pour le moment mal appréhendés.

## **2 Présentation générale de l'enquête**

Le panel Politique de la Ville est une enquête par panel en quatre vagues (2011-2014) menée auprès de 1 200 ménages résidant dans 40 quartiers Zus de France métropolitaine<sup>1</sup>. D'un coût total de 3 millions d'euros, il est financé par le SGCIV, mais également par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), la Caisse des dépôts et consignation, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) et l'Union sociale pour l'habitat (USH). L'enquête est pilotée par le SGCIV, qui est en charge de la totalité de la conception de l'enquête (définition des objectifs, rédaction des questionnaires, plan d'échantillonnage, protocole de collecte des données, redressement des données, premières exploitations et analyses). La passation propre de l'enquête est déléguée à un prestataire extérieur, la société Tns-Sofres, choisie en juin 2010 sur appel d'offre. L'enquête a obtenu le label du Comité national de l'information statistique à quatre reprises, de 2011 à 2014.

### **2.1 Questionnaires**

Pendant quatre ans, les ménages sont interrogés annuellement via un questionnaire ménage (posé à une personne référente du ménage) et un questionnaire individu (posé à toutes les personnes âgées de 16 ans ou plus dans le ménage au moment de la collecte). L'élaboration de ces questionnaires s'est appuyée, lorsque cela était possible, sur des enquêtes institutionnelles (SRCV, Enquête Emploi notamment). L'enquête se déployant uniquement sur les quartiers Zus, une attention particulière a en effet été portée à la disponibilité de points de comparaison nationaux (hors Zus). Toutefois, certaines thématiques telles que l'éducation, le monde associatif... n'étaient que trop superficiellement abordées dans ces enquêtes nationales et le SGCIV a donc dû composer certaines parties de ces questionnaires sans pouvoir disposer de référence nationale. Dans tous les cas, des groupes de travail ont été constitués sur certaines thématiques (logement, scolarité, emploi) autour de personnalités qualifiées afin d'élaborer le meilleur questionnement possible, en prenant notamment en compte la dimension politique de la ville. Une attention particulière a été portée à la compréhension des questions, le public des ménages résidant en Zus étant plus souvent faiblement qualifié. Toujours dans un souci de facilitation de la compréhension des questionnaires et compte tenu des populations à interroger dans l'enquête PPV, le comité du label a suggéré de réaliser un glossaire de termes et concepts spécifiques pouvant poser des problèmes de compréhension pour les personnes d'origine étrangère. Un glossaire d'environ 70 termes utilisés dans les questionnaires ménage et individu a ainsi été réalisé et traduit en cinq langues : anglais, arabe, chinois, turc et tamoul.

---

<sup>1</sup> Le champ est limité aux Zus métropolitaines situées intégralement dans des communes de plus de 10 000 habitants, soit 558 Zus sur les 717 Zus métropolitaines. Ces 558 quartiers couvrent 88 % de la population française en Zus et 92 % de la population métropolitaine en Zus

Dans sa partie fixe (actualisée chaque année), le questionnaire ménage aborde ainsi des thématiques généralisables à l'ensemble des membres du ménage interrogé (conditions de vie dans le logement et dans le quartier, perception des éventuelles opérations de rénovation urbaine, revenus et charges du ménage) et comprend un module scolarité qui détaille la situation de chaque enfant de moins de 16 ans. Le questionnaire individu quant à lui renseigne pour tout membre du ménage de 16 ans ou plus sa situation par rapport à l'emploi (activité actuelle et passée, recherche d'emploi, contrats aidés, opinion sur les dispositifs d'aide), décrit précisément la scolarité pour les moins de 30 ans encore en études, la pratique d'activités dans le cadre ou non d'associations, les revenus individualisables... En outre, une partie variable introduite dans ces questionnaires en fonction de l'actualité ou des demandes a pu par ailleurs traiter ponctuellement de certaines thématiques (participation électorale par exemple).

## **2.2 Echantillonnage et protocole d'enquête**

Selon un protocole inspiré de SRCV, tous les individus enquêtés en première vague sont considérés comme des individus panels et réinterrogés lors des vagues suivantes, qu'ils aient déménagé ou non, et qu'ils résident toujours en Zus ou non, à la condition cependant que leur logement se situe à moins de 100 km d'un des 40 quartiers (taux de couverture de 71,5% du territoire métropolitain). Par ailleurs, les vagues suivantes font l'objet d'un ré-échantillonnage lors de chaque vague afin d'anticiper la non réponse inter-vague et d'assurer que l'enquête soit représentative des quartiers Zus à chaque vague. Les individus de ces nouveaux ménages, interrogés donc pour la première fois, sont également considérés comme individus panels et sont suivis lors des vagues ultérieures selon le même protocole que ceux de la première vague.

Pour la première vague (2011), le tirage de l'échantillon s'est effectué selon un sondage à deux degrés auto pondéré : l'échantillon des 40 quartiers enquêtés est issu d'un sondage stratifié selon le degré d'avancement du programme de rénovation urbaine (la 1ère strate regroupant les quartiers sans rénovation urbaine, et les trois strates suivantes regroupant les quartiers avec rénovation urbaine) ; l'échantillon des ménages enquêtés est issu d'un sondage au sein des résidences principales de ces quartiers (enquêtes annuelles de recensement 2005 à 2009) stratifié selon le type d'adresse (« grande adresse », « adresse neuve » et « autre adresse »).

## **3 Mise en œuvre de l'enquête**

### **3.1 La mobilisation des ménages**

La non réponse se doit sur PPV comme sur les autres enquêtes d'être la plus faible possible. C'est en particulier le cas de l'attrition inter vague, et notamment celle liée à la mobilité résidentielle, sur laquelle ont porté de nombreux efforts de la part du SGCIV et de TNS Sofres. En effet, si l'attrition est compensée d'une vague à l'autre par le ré-échantillonnage, il doit être possible de suivre un maximum de ménages sur une période de 3 ou 4 ans afin de conserver l'intérêt longitudinal du panel. La situation est compliquée par le fait que certains de ces quartiers ont pu bénéficier d'opérations de rénovation urbaine importantes, ce qui perturbe le suivi des ménages (ménages relogés, déménagements, etc.).

Pour chaque vague, différentes actions ont ainsi été mises en place. Tout d'abord, les maires concernées et des chargés de la politique de ville au sein des communes concernées sont informés de la tenue de l'enquête PPV sur leur territoire (lettre signée par le Ministre à destination des maires, avec copie aux chefs de projet politique de la ville). Puis, sont envoyées aux ménages, des lettres signées par le Secrétaire Général du Comité interministériel des Villes quelques semaines (au cours du mois

de mars) avant le début de la collecte. Dans ces courriers, un numéro ainsi qu'une adresse mail sont mis à disposition des ménages sélectionnés pour qu'ils puissent poser leur question.

Par ailleurs, différentes mesures ont également été prises afin de limiter l'attrition intervague :

- Collecte de toutes les coordonnées disponibles (téléphoniques, internet) des interviews successives
- Suivi et relance téléphonique deux fois par an
- En janvier 2014, envoi d'une infographie présentant les principaux résultats de l'article « Conditions de vie en Zus : le lien avec la rénovation urbaine » du rapport 2013 de l'Onzus
- Utilisation de « personnes relais » pour la 4<sup>ème</sup> vague : personnes dont les coordonnées ont été collectées auprès des interviewés lors de la 3<sup>ème</sup> vague susceptibles de nous renseigner en cas de déménagement du ménage panel sans qu'il soit possible de le suivre
- La gestion de l'attrition a nécessité des actions particulières de la part des enquêteurs. Ces pratiques ont pu évoluer entre les 1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> vagues.

### **3.2 Un terrain spécifique : les quartiers de la politique de la ville**

La première vague de collecte s'est déroulée d'avril à août 2011. Alors que, les tests précédant l'enquête (collecte en conditions réelles auprès de 40 ménages de deux quartiers réalisée en novembre 2010) n'avaient pas permis d'identifier de difficultés spécifiques liées à une passation de questionnaires dans des quartiers difficiles, la première collecte a été assez ardue dans certaines zones. En particulier, dans un certain nombre de quartiers (Les Izards à Toulouse, Vieux Moulin à Lille ou encore La Guillotière à Lyon) les enquêteurs ont ressenti un sentiment d'insécurité : certains se sont fait agressés verbalement, un s'est fait dérober son ordinateur portable... Au mois de juin 2011, les enquêteurs de TNS Sofres ont évoqué d'user de leur droit de retrait. Il a donc été nécessaire d'organiser des réunions avec TNS Sofres pour assurer le plus possible la sécurité des enquêteurs. Un certain nombre d'enquêteurs ou d'enquêtrices ont ainsi abandonné en cours de terrain la collecte de PPV au profit d'enquêteurs plus « aguerris ». Dans certains quartiers, la passation des questionnaires ne s'est jamais déroulée après 18h. Les enquêteurs ayant bien réussi une collecte dans un quartier lors d'une vague ont été reconduits, lorsque cela était possible, dans le même quartier les vagues suivantes. Les enquêteurs, forts de leur expérience, ont au final pu identifier des différences d'approche entre le terrain PPV et un terrain se déroulant en dehors des quartiers de politique de la ville. Leurs pratiques ont pu évoluer entre les 1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> vagues.

## **3 Bilan de la collecte et redressement des données**

Le taux de réponse en première interrogation s'élève à environ 40%/45% pour les ménages et 90% pour les individus (questionnaires adulte). Les taux de réponse des ménages entre les n<sup>ième</sup> et n+1<sup>ième</sup> interrogations fluctuent ensuite autour de 70 à 80% ; ce taux de réponse est en revanche beaucoup plus faible pour les ménages décohabitants, ce au moment même de la décohabitation (25%), mais ne semble pas différer des autres ménages par la suite.

Chaque vague fait l'objet d'un traitement et redressement des données (définition de la non réponse des ménages et des individus, traitement de la non réponse des ménages et des individus, calage sur marges) afin de prendre en compte les problèmes liés à la non réponse des unités enquêtées. Deux jeux de pondérations – longitudinales et transversales – sont ainsi produits pour chaque vague. Les traitements n'ont été effectués jusqu'ici que pour les première et deuxième vagues ; la 3<sup>ème</sup> vague devant être traitée d'ici le 4<sup>ème</sup> trimestre 2014. Les traitements comprennent la prise en compte de

difficultés spécifiques telles que le traitement des ménages décohabitants ou encore, pour les pondérations transversales, des traitements spécifiques le cas des « co-résidents »<sup>2</sup>, ou des problèmes liés à la coexistence de deux sous-échantillons principal et complémentaire (individus appartenant aux nouveaux ménages à partir de la 2<sup>ème</sup> vague)<sup>3</sup>

## **Bibliographie**

Dossiers Comité du label de qualité statistique du Conseil National de l'Information Statistique – Formation ménage, Enquête Panel Politique de la Ville (2011 à 2014)

Les techniques de Sondage, Ardilly P. – Editions TECHNIP (2006).

« Rapport intermédiaire sur la qualité des données françaises E.U.-S.I.L.C. 2005 », Document de travail Insee, n°F0706, 2007. Ardilly P., Labarthe J., Lorgnet J-P.

Etudes thématiques issues de la première vague de l'enquête Panel Politique de la Ville : « Trois Angles de vue sur les jeunes vivant en Zus » et « Conditions de vie en Zus : le lien avec la rénovation urbaine » - rapport annuel de l'Onzus 2013.

---

<sup>2</sup> Via la méthode de partage des poids développée par Ernst (1989) et par Deville (1998)

<sup>3</sup> Dont les poids de sondage ont été établis en distinguant le fait que les unités enquêtées sont situées ou non dans le champ de l'enquête en vague 1. La prise en compte de cette dernière dimension est cependant imparfaite pour la vague 2, et doit être améliorée pour la vague 3 (question précise permettant de prendre en compte le phénomène)